Département de Moselle

PLUI

ELABORATION DU
PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

D

Communauté de communes Bouzonvillois - Trois Frontières

COMMUNAUTE DE COMMUNES BOUZONVILLOIS TROIS FRONTIERES ★ 57320 ★

Règlement graphique
Planche au 1/2000e
Menskirch

Document conforme à celui annexé
à la délibération du Conseil Communautaire

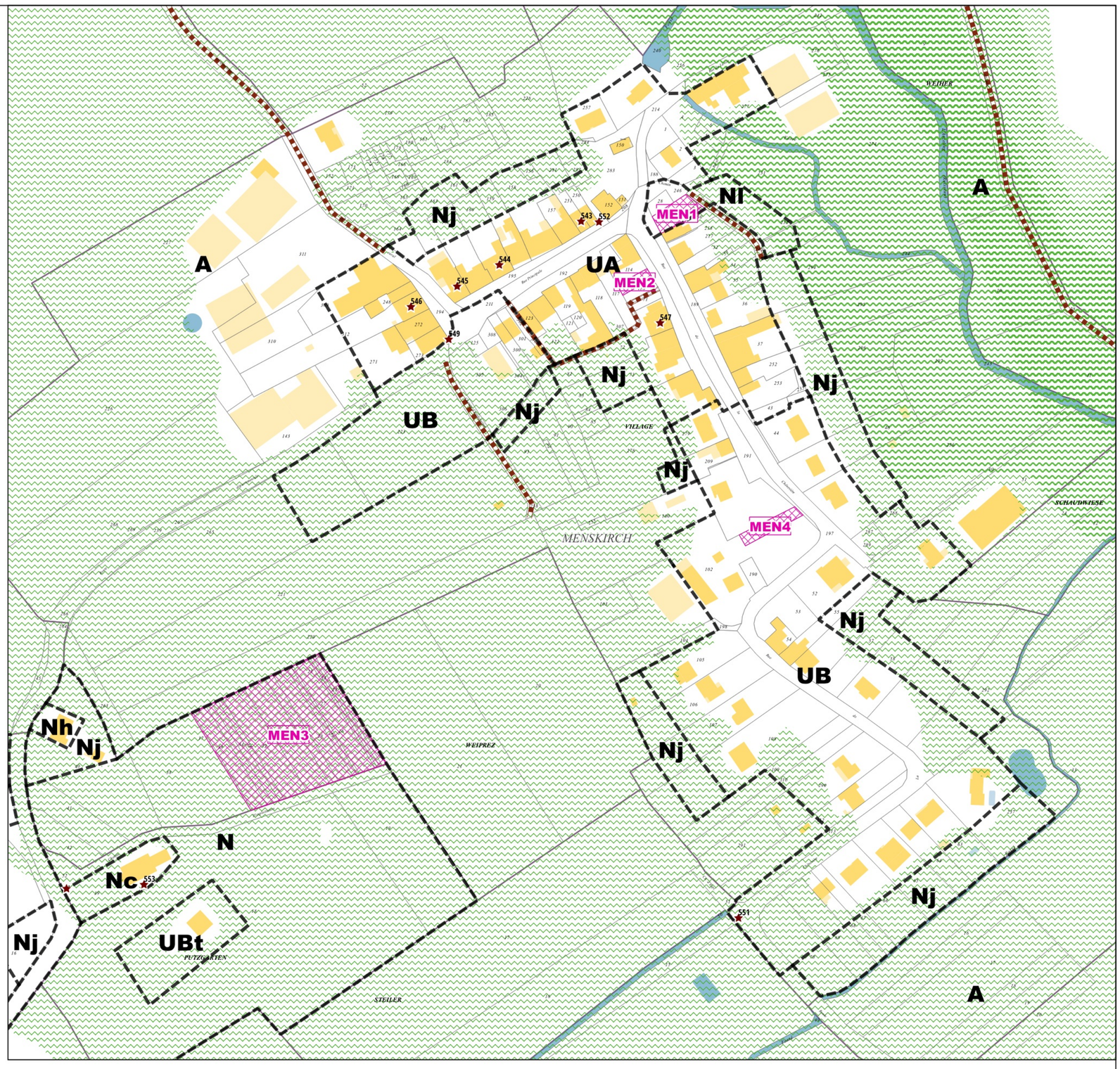
en date du 16 décembre 2025

approuvant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Armel Chabane, le Président

agape LORRAINE NORD
agence d'urbanisme et de développement durable

17/11/2025



Echelle: 1/2000e

0 100 200 m

N



Limites administratives

- Zone

Prescriptions surfaciques

- Emplacement réservé
- OAP thématique TVB

Prescriptions linéaires

- Chemin à conserver

Prescriptions ponctuelles

- ★ Elément patrimonial identifié

Emplacements réservés

BENEFICIAIRE	Commune de Menskirch	NUMERO	MEN4	Gestion des eaux pluviales	SURFACE	299 m²
BENEFICIAIRE	Commune de Menskirch	NUMERO	MEN1	Aménagement d'un espace de stationnement	SURFACE	378 m²
BENEFICIAIRE	Commune de Menskirch	NUMERO	MEN2	Aménagement d'un espace de stationnement	SURFACE	153 m²
BENEFICIAIRE	Commune de Menskirch	NUMERO	MEN3	Gestion de la Trame Verte et Bleue	SURFACE	6692 m²

Département de Moselle

PLUI

ELABORATION DU
PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

D

Communauté de communes Bouzonvillois - Trois Frontières

Règlement graphique
Planche au 1/5000e
Menskirch

Document conforme à celui annexé
à la délibération du Conseil Communautaire

en date du 16 décembre 2025

approuvant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Armel Chabane, le Président

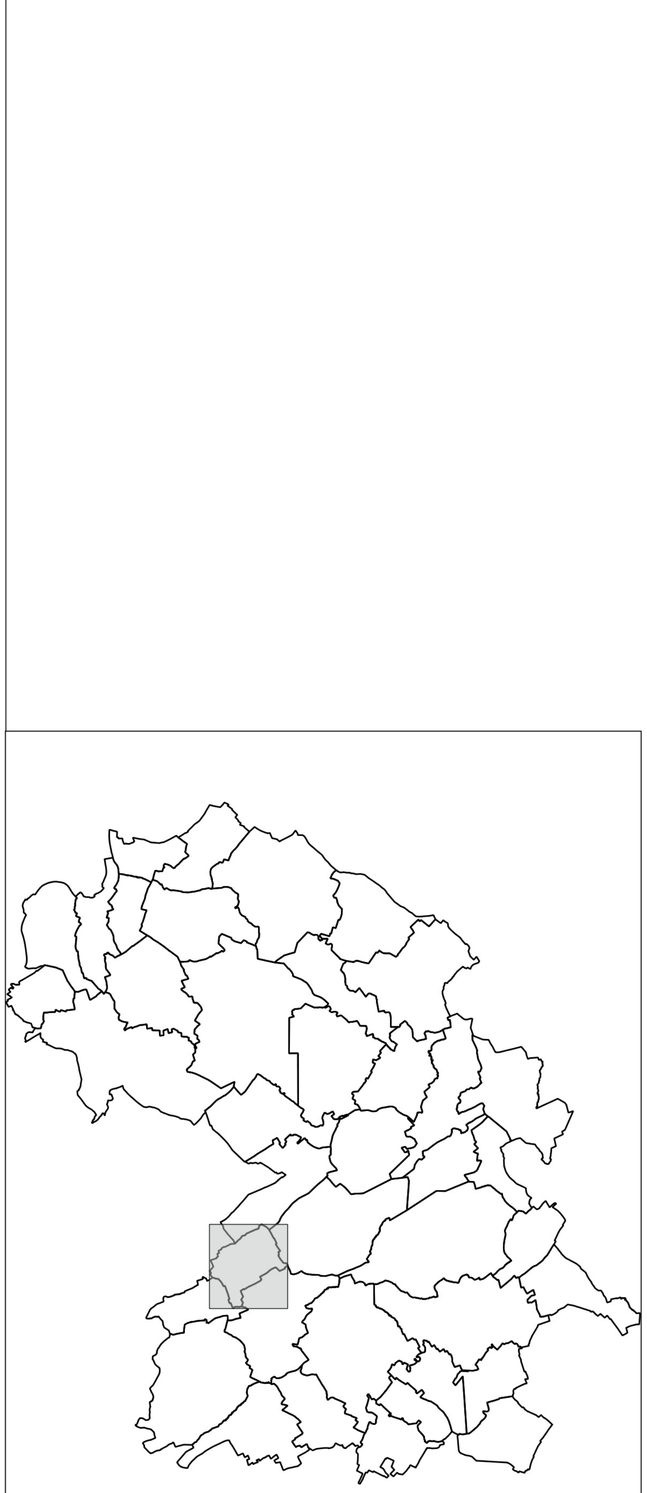
agape LORRAINE NORD
agence d'urbanisme et de développement durable

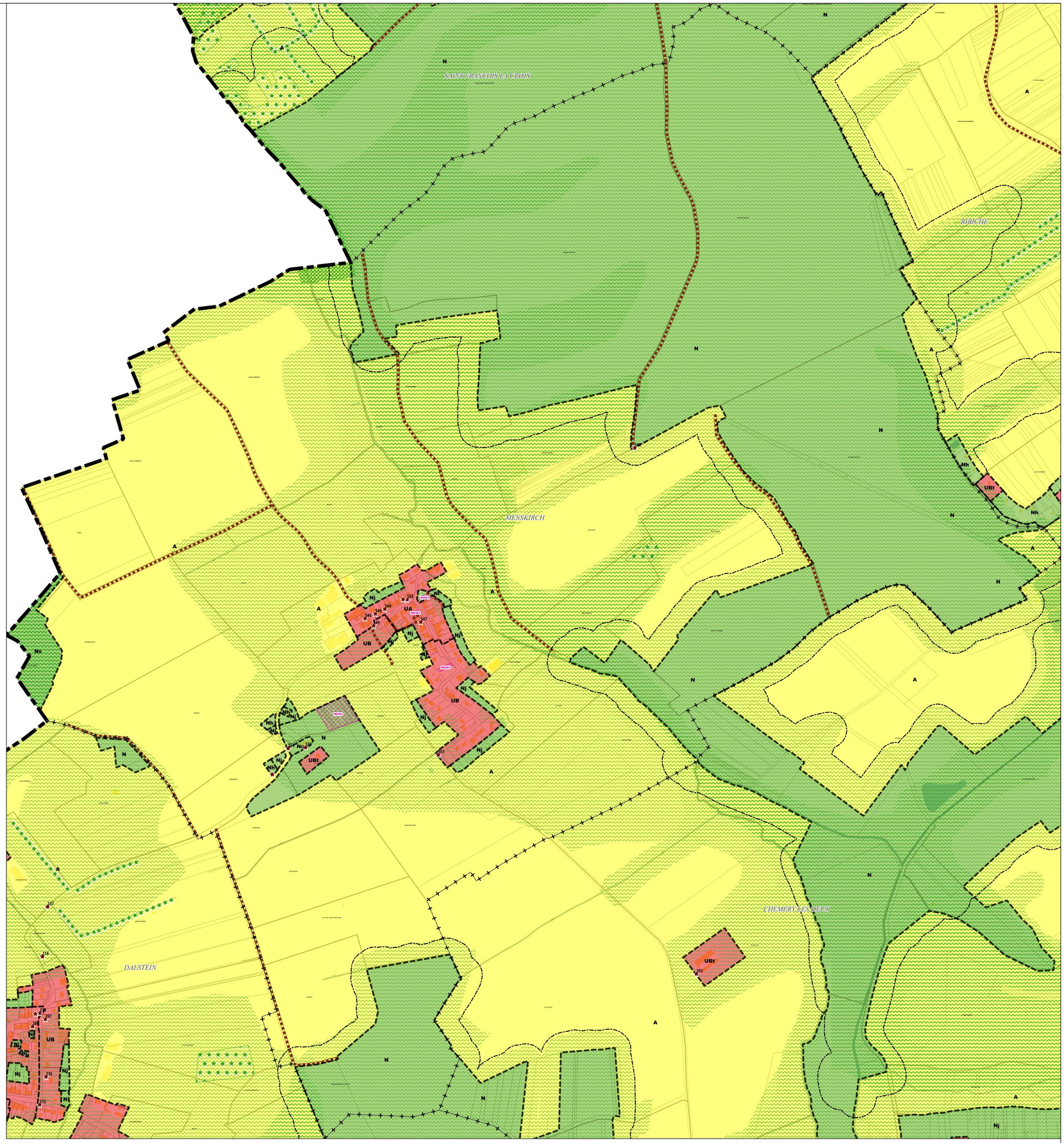
19/11/2025

Echelle: 1/5000e

0 250 500 m

N





Limites administratives
- Intercommunalité
- Commune
- Zone

Prescriptions surfaciques
- Emplacement réservé
- Elément paysager identifié
- OAP thématique TVB
- Continuité écologique

Prescriptions linéaires
- Chemin à conserver
- Recul de 50m autour des bois
- Elément paysager identifié

Prescriptions ponctuelles
- Elément patrimonial identifié

Emplacements réservés

BENEFICIAIRE	Commune de Menskirch	NUMERO	MEN1	NATURE	Aménagement d'un espace de stationnement	SURFACE	378 m²
BENEFICIAIRE	Commune de Menskirch	NUMERO	MEN2	NATURE	Aménagement d'un espace de stationnement	SURFACE	153 m²
BENEFICIAIRE	Commune de Menskirch	NUMERO	MEN3	NATURE	Gestion de la Trame Verte et Bleue	SURFACE	6692 m²
BENEFICIAIRE	Commune de Menskirch	NUMERO	MEN4	NATURE	Gestion des eaux pluviales	SURFACE	299 m²

Département de Moselle

PLUI

ELABORATION DU
PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

D

Communauté de communes Bouzonvillois - Trois Frontières

Règlement graphique
Planche au 1/5000e
Menskirch Risques

Document conforme à celui annexé
à la délibération du Conseil Communautaire

en date du 16 décembre 2025

approuvant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Armel Chabane, le Président

agape LORRAINE NORD
agence d'urbanisme et de développement durable

25/09/2026

Echelle: 1/5000e

0 250 500 m



Limites administratives
- Intercommunalité
- Commune
- Zone

Prescriptions surfaciques
- Retrait-Gonflement des argiles
- Cavité (emprise d'incertitude)

Prescriptions ponctuelles
- Cavité

Les trames de risques figurent uniquement à titre informatif.
Elles ne se substituent pas aux documents officiels des différents organismes et gestionnaires annexés au PLUi